



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 17 mai 2024

**Objet : Question parlementaire n° 745 du 16 mai 2024 de Madame la Députée Claire Delcourt concernant « Bachelor en sciences infirmières spécialisées ».**

Madame la Ministre,

En date du 16 mai 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Claire Delcourt.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch